

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, vendredi 9 mars 2018

MOBILITE CYCLABLE Vélogik s'adresse aux entreprises !

Dans le cadre de son projet « Mobilité cyclable 2016-2018 », ARCHE Agglo met à disposition des vélos à assistance électrique. Pour la 1^{ère} fois, ce dispositif s'adresse aux salariés des entreprises adhérentes à Arcade.

12 vélos prêtés

Une nouvelle session du dispositif Vélogik est proposée à destination des structures adhérentes au club d'entreprises Arcade.

Ainsi, 12 vélos sont prêtés pour une durée de deux mois. L'idée est d'organiser le prêt de vélos électriques pour douze salariés afin d'engager une **réflexion sur les trajets domicile-travail et le développement des mobilités douces dans les entreprises**.

Outre les 1^{ers} conseils fournis lors de la remise des vélos, chaque participant bénéficiera d'un rendez-vous intermédiaire, au bout d'un mois d'utilisation, afin de faire le point sur l'utilisation des vélos et partager leur expérience.

Les entreprises volontaires

Les participants sont salariés de 12 entreprises adhérents à Arcade, à savoir :

- Cefora à Tournon-sur-Rhône
- Axa à Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône
- Papeterie Bonnet à Tournon-sur-Rhône
- Cimm immobilier Tournon-sur-Rhône
- Cabinet Guigard Veyret à Tain l'Hermitage (2 salariés)
- Tremplin Environnement à Tournon-sur-Rhône
- Sodimas à Pont-de-l'Isère (2 salariés)
- Vivarais formation à Tournon-sur-Rhône
- Arcade à Tain l'Hermitage
- Ceptentrional à La-Roche-de-Glun

Un dispositif partenarial

Dans le cadre de sa politique sur la mobilité douce, ARCHE Agglo vise à promouvoir les transports alternatifs. L'Agglo est donc engagée dans le projet « Mobilité cyclable 2016-2018 », en partenariat avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et Vélogik.

Objectif : rassembler les acteurs de la mobilité cyclable concernés par la Viarhônga tout en combinant usages touristique et utilitaire du vélo à assistance électrique.

Saint-Félicien : 6 particuliers à vélo !

En complément du dispositif Vélogik, ARCHE Agglo, qui possède 6 vélos à assistance électrique, a décidé de prêter sa flotte de vélos aux particulier volontaires résidants sur le plateau de Saint-Félicien. A

Ainsi, six participants viennent de récupérer leur vélo à assistance électrique qu'ils pourront utiliser pendant deux mois.